

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 20 DECEMBRE 2011

Adopté par le Comité Directeur des 11 et 12 février 2012

Membres consultés par courriel (15) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Michel Ediar, Marie-France Charles, Sandrine Taisson, Jean-Paul Baudoin, Jean-François Dechavanne, Hélène Ediar, Vincent Frey, Mathieu Gagnot, Pascal Larminach, Chantal Lenfant, Alain Matton, Joël Poulain, Thierry Vermeersch.

Membre de droit consulté par courriel pour avis consultatif (1) : Marie-Violaine Palcau, DTN

Membre consulté par courriel, pour avis consultatif (1) : Catherine Chalopin, Médecin fédéral

Pour cette séance 14 voix sont représentées sur 15 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

Président de séance : Jean-Paul Ters et Secrétaire de séance : Sandrine Taisson

Ordre du jour : adoption du règlement des compétitions 2012

Le règlement des compétitions 2012 aurait dû être adopté lors du comité directeur de décembre qui a été annulé, du fait d'un nombre de membres absents excusés trop important.

Aussi a-t-il été décidé de procéder à un vote par courriel afin de ne pas retarder la publication du règlement des compétitions.

Comme l'y autorise le règlement intérieur :

" Art. 35.4 - En cas d'urgence ou lorsque la question ne nécessite pas de réunion, le Président peut, par correspondance, demander l'avis des membres du Comité directeur ou du Bureau directeur. "

le Président demande aux membres du Comité directeur d'adopter par courriel le règlement des compétitions, sur proposition des différentes commissions concernées, validé par le Bureau directeur du 14 décembre 2011.

Nombre de voix (15).

Ont voté pour (11) (JP Ters, M Gagnot, M Ediar, S Taisson, H Ediar, M Chariou, V Frey, J Poulain, JF Dechavanne, JP Baudoin, MF Charles)

Abstention (2) (A Matton, C Lenfant)

Contre (1) (T Vermeersch)

Non exprimé (1) (P Larminach)

Le règlement des compétitions 2012 est adopté. Il sera mis en ligne sur le site internet dès ce jour.

Le Président
Jean-Paul Ters

Le Secrétaire de séance
Sandrine Taisson